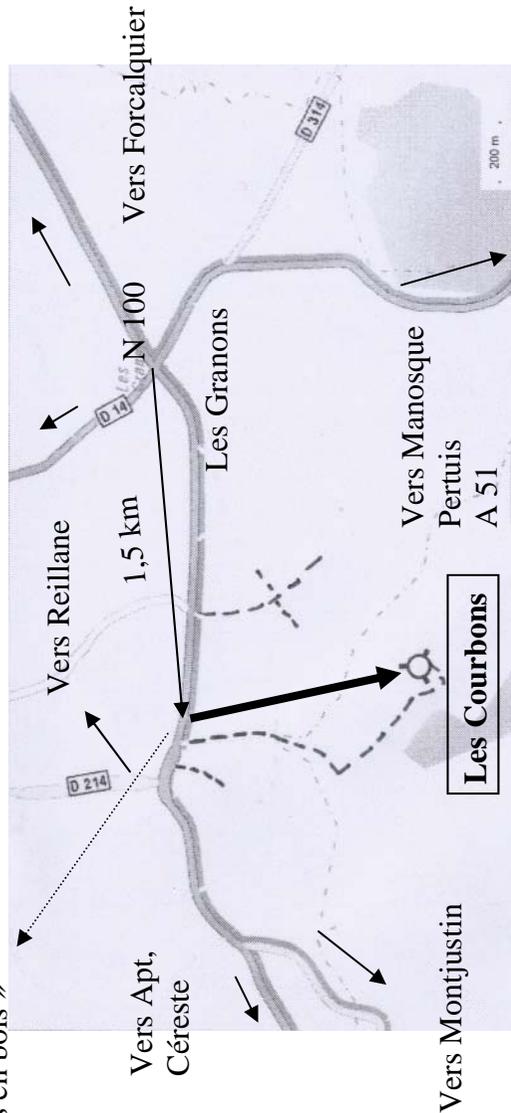


Repères à l'angle du chemin :  
« Gîte »  
« Jouets en bois »

Accès



## Qu'est ce que le CRPF ?

Le Centre Régional de la propriété forestière emploie des techniciens forestiers qui peuvent :

Vous conseiller pour l'amélioration et la protection de votre forêt

Vous apporter des informations techniques sur les arbres présents dans vos bois

Vous aider à planifier les interventions dans votre forêt pour répondre à vos objectifs

N'hésitez pas à nous contacter au

### **CRPF Alpes-de-Haute-Provence**

97, Bd Gassendi – 04000 DIGNE

Tél. : 04.92.31.64.81 – Fax :

04.92.36.02.01 - [crpf.digne@wanadoo.fr](mailto:crpf.digne@wanadoo.fr)

Permanence : le lundi 9h/12h - 14h/17h

Marie-Laure GADUEL

06.73.48.22.72

[marie-laure.gaduel@wanadoo.fr](mailto:marie-laure.gaduel@wanadoo.fr)

Parcours  
en forêt ...

... commenté  
par son propriétaire  
qui la gère depuis 20  
ans

## **Montjustin**

**Les Courbons  
(Alpes de Haute Provence)**

**Le vendredi 11 mai  
de 14 à 17 h**

Entrée libre

## Pour être un gestionnaire responsable et averti

Par ses choix individuels et variés de gestion, le propriétaire forestier valorise son propre patrimoine tout en faisant prospérer une richesse collective.

Vous le constaterez au cours d'un parcours dans la propriété d'André Bouffier à Montjustin.

Délaissée et embroussaillée jusqu'en 1980, sa forêt est complètement transformée : le chêne est désormais dominant, de nouvelles essences feuillues apportent de la diversité et les divers quartiers sont accessibles.

La forêt a fourni du pacage, du bois et du plaisir (chasse et promenade) à son propriétaire tout en jouant un rôle collectif appréciable.

## Les différents sujets traités au cours du parcours en forêt

*Le parcours fait 4 kilomètres. Nous effectuerons plusieurs arrêts. Prévoir des chaussures de marche.*

André Bouffier commente à chaque station ses objectifs et la manière dont il s'y est pris.

### **Des sous bois ouverts à l'élevage**

Les premières interventions ont consisté à ouvrir les peuplements par des coupes adaptées et nettoyer les sous-bois pour le troupeau. Intervention de Bénédicte Beylier du CERPAM.

### **Coupes de bois de chêne**

Coupes réalisées par le propriétaire.

### **Plantation de Cèdre et de chênes truffiers**

Sur des landes et d'anciennes pinèdes, des plantations apportent une diversité dans les peuplements. Intervention de Marie Laure Gaduel, du CRPF

### **Réalisation de deux Plans de Gestion**

Toutes les interventions ont été décidées à l'occasion de la rédaction de deux Plans Simples de gestion sucesifs. Intervention de Marie Laure Gaduel, du CRPF

### **Relation avec le PNR Luberon**

Témoignage d'André Bouffier

## Planifier, c'est rationnel

### **Des interventions étalées dans le temps**

En exploitant périodiquement un secteur différent de votre forêt, la modification des milieux et des paysages sera moindre, les secteurs ouverts protégeront votre forêt du feu et vos revenus d'une année financeront les travaux de la suivante.

### **Faites vous connaître comme bon gestionnaire**

Vous respectez les règles d'une gestion forestière durable ? Faites le reconnaître en mettant vos engagements par écrit dans le plan simple de gestion agréé par le CRPF .

### **Simplifiez-vous la vie et la fiscalité**

La Plan simple de gestion vous dispense d'autorisations préalables de coupe et entraîne l'allègement des droits de succession et de l'impôt sur la fortune et peut donner accès à des aides à l'investissement.